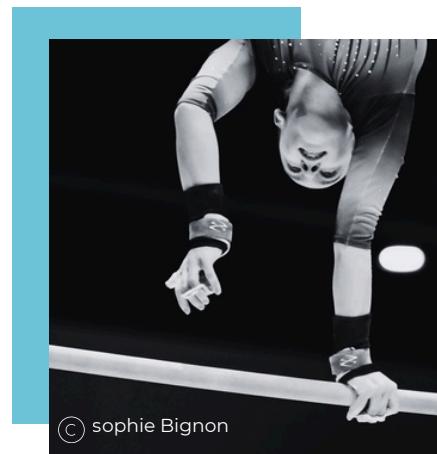


# NOTE D'INFORMATION GAF

**Objet : Suppression de l'élément "échappe" en TR2 et TID – Mesure exceptionnelle pour la saison 2025/2026**

Madame, Monsieur,  
Chers responsables et encadrants GAF,



© sophie Bignon

Suite à la réunion de la Commission Nationale des Spécialistes GAF (CNS GAF) du lundi 13 octobre 2025, à laquelle ont participé les représentants techniques franciliens, et en lien avec les constats préoccupants en matière d'accidentologie sur l'élément "**échappe**", une mesure exceptionnelle a été prise au niveau régional.

Afin de garantir la sécurité des gymnastes, priorité absolue de notre engagement commun, **la Commission Technique Régionale GAF Île-de-France**, en concertation avec le Président régional Arnaud DE VAUBOREL, a décidé de **supprimer l'élément "échappe" du programme TR2 et TID dès cette saison (2025/2026)**.

## Mesure applicable immédiatement – TR2 & TID uniquement :

**L'élément "échappe" est retiré** du programme TR2 et TID (toutes catégories).

**Deux alternatives techniques sont désormais valorisées à hauteur de 2 points chacune :**

- **Balancé 1/2 tour**
- **Filée 1/2 tour**

**Cette décision s'applique immédiatement** et restera en vigueur **jusqu'à nouvel ordre**, dans l'attente des orientations nationales pour la saison 2026/2027.

Nous comptons sur votre compréhension et votre mobilisation pour appliquer cette mesure au sein de vos structures, et pour accompagner les gymnastes et entraîneurs dans cette adaptation.

Pour toute question ou besoin de précision, vous pouvez contacter la Responsable Technique Régionale GAF à l'adresse suivante : [sonia.espire@gmail.com](mailto:sonia.espire@gmail.com).

Nous vous remercions sincèrement pour votre collaboration et votre engagement quotidien au service d'une pratique gymniique sûre et épanouissante.

Bien sportivement,

Arnaud De VAUBOREL  
Sonia ESPIRE